

LE PASSÉ COMPOSÉ



Le passé composé est un temps du passé. Il est formé de deux mots :

- le verbe être ou avoir conjugué au présent. On l'appelle **l'auxiliaire**
- **le participe passé** du verbe

Les participes passé se terminent en :

- "é" pour les verbes en -er
- "i" pour les verbes en -ir du 2ème groupe
- "u", "i", "s" ou "t" pour les autres verbes

"eu" est le participe passé du verbe avoir.

"été" est le participe passé du verbe être.

Pour savoir si j'accorde le participe passé :

Lorsque j'écris le participe passé, je me pose deux questions :



Qu'est-ce qui est ?

Ex : **J'ai sort...** ma chienne.

↪ Ici, c'est ma chienne qui est (sortie).

L'ai-je déjà écrit ?



- Si lorsque j'écris le participe passé, je n'ai pas encore écrit "ce qui est", je n'accorde pas le participe : **J'ai sorti** ma chienne.
- Si lorsque j'écris le participe passé, j'ai déjà écrit "ce qui est", j'accorde le participe : Ma chienne **est sortie**.

D'autres exemples :

Les musiciens sont arrivés.

Qu'est-ce qui est ?

les musiciens :

J'ai déjà écrit "les musiciens" au moment d'écrire mon participe, donc je l'accorde.



Ils ont apporté leurs instruments.

Qu'est-ce qui est ?

leurs instruments

Je n'ai pas encore écrit "leurs instruments" au moment d'écrire mon participe, donc je n'accorde pas.